

> ÉCHANGES

BÉATRICE FLEURY

Université Nancy 2
Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
Beatrice.Fleury@univ-nancy2.fr

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
jacques.walter@univ-metz.fr

POUR UNE CRITIQUE DES MÉDIAS EN TEMPS DE CONFLIT ?

Résumé. — Lors d'un entretien avec Béatrice Fleury et Jacques Walter, Daniel Dayan (2005) s'étonnait de la façon dont les journalistes français avaient traité de la crise israélo-palestinienne lors de la seconde Intifada. Ainsi considérait-il que ces derniers avaient transgressé deux normes, laisser le débat sur ce thème ouvert, respecter les règles déontologiques habituelles. En pointant certains « *leitmotivs* lexicaux », il aboutissait à la description d'une « novlangue » propre au conflit. Cinq contributeurs, familiers de l'analyse des médias en temps de conflit, lui répondent : Jérôme Bourdon, Patrick Charaudeau, Roselyne Koren, Marc Lits, Arnaud Mercier. Tous nuancent sa position, mettant en évidence en quoi la diversité des contraintes pesant sur les journalistes empêche de voir les contenus médiatiques comme la seule résultante d'un cadrage idéologique. À la lecture de l'ensemble des contributions, c'est l'intérêt d'engager des projets de recherche associant des perspectives complémentaires (analyse de discours, sociologie des médias) qui se profile.

Mots clés. — Conflit israélo-palestinien, seconde Intifada, violence, guerre, étude des médias, analyse de discours, pratiques journalistiques, polémiques.

Dans un entretien avec Béatrice Fleury et Jacques Walter, le chercheur Daniel Dayan (2005 : 195-222) confiait son étonnement quant au traitement, par les médias français, de la crise israélo-palestinienne lors de la seconde Intifada. Plusieurs questions fondaient son argumentation : « Comment certains discours médiatiques sont-ils possibles ? À quoi peuvent-ils bien servir ? Comment se situent-ils en référence aux normes qui régissent un espace public ouvert à la possibilité du débat, et à celles qui définissent la déontologie du journalisme ? » (*ibid.* : 196). Il aboutissait à un constat : la transgression de ce double jeu de normes, même s'agissant « des médias crédités d'un capital de confiance et d'une particulière crédibilité : télévisions de service public – France 2, Arte –, quotidiens de qualité – *Le Monde*, *Libération* –, chaînes spécialisées dans les nouvelles – LCI, Euronews » (*ibid.*). D'où ce questionnement : « Étions-nous entrés dans un journalisme de guerre froide ? Mais étions-nous en guerre ? Si oui, contre qui ? » (*ibid.*). En filigrane de ceci, une hypothèse : un regard pro-palestinien des journalistes sur la crise, se retrouvant tant dans le choix du vocabulaire, la présentation des faits, que dans la représentation des victimes.

Plus largement, c'est la problématique de l'intentionnalité à laquelle s'attachait Daniel Dayan. Une intentionnalité attestée par la mise en évidence de récurrences langagières et de logiques argumentatives, désignées par le vocable de « *leitmotivs* lexicaux » et qui constitueraient une « novlangue » propre au conflit. Provocateurs – voire dérangeants – les propos de Daniel Dayan s'inscrivent dans une perspective de critique des médias, consistant à dénoncer le caractère idéologique de l'information. En adoptant cette perspective, le chercheur prend un risque, celui de se voir accuser de soutenir Israël, sachant que, pour ce conflit, les tensions sont si vives qu'elles filtrent, sur un mode partisan, les interprétations qui en sont données. C'est la raison pour laquelle, pour cette première série d'« Échanges » consacrée à la critique des médias en temps de conflit, *Questions de communication* a sollicité cinq contributeurs dont les pratiques scientifiques sont complémentaires, et dont la proximité avec le thème se caractérise selon des modalités différentes. Professeur de communication à l'université de Tel Aviv, Jérôme Bourdon connaît bien le fonctionnement télévisuel dont il a retracé l'histoire (Bourdon, 1994). Actuellement, il mène une recherche sur la couverture du conflit israélo-palestinien, recherche pour laquelle il a conduit un certain nombre d'entretiens auprès de journalistes. Linguiste, Patrick Charaudeau a étudié plusieurs facettes du discours télévisuel (Charaudeau, 1992, 1997, 2005) et a, notamment, conduit un projet ambitieux sur le conflit en ex-Yougoslavie (Charaudeau, Lochard, Soulages, Fernandez, Croll, 2001). Roselyne Koren, linguiste, est professeur à l'université Bar-Ilan de Ramat Gan. Parmi ses travaux en analyse du discours, plusieurs concernent la question de l'éthique en journalisme (Koren, 1996). Directeur de l'Observatoire du récit médiatique

(ORM) à l'université catholique de Louvain-la-Neuve, Marc Lits a récemment comparé les presses belge et française dans leur traitement du conflit israélo-palestinien (Lits, Sepulchre : 2005). Quant à Arnaud Mercier, politiste et professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paul Verlaine-Metz, il a retracé l'histoire et le fonctionnement du journal télévisé (Mercier; 1996), et, dernièrement, il a co-dirigé un ouvrage sur le traitement du conflit en Irak (Charon, Mercier; 2005). Actuellement, il participe à un programme de recherche du Crem (Centre de recherche sur les médiations, université Paul Verlaine-Metz) et du Celled (Centre d'étude linguistique des textes et des discours, université Paul Verlaine-Metz) sur le traitement de la bataille de Jénine par un quotidien de la presse quotidienne régionale, *Le Républicain Lorrain*. Nous n'échappons pas à cette règle : Béatrice Fleury (1995, 2000) a travaillé sur le nazisme dans le cinéma allemand et sur la guerre d'Algérie à la télévision française, Jacques Walter (Pedon, Walter; 2002 ; Walter; 2005) sur la médiatisation du conflit en ex-Yougoslavie et sur les images de la Shoah dans l'espace public. Ils sont également engagés dans la recherche sur la bataille de Jénine.

On le voit, tous ces chercheurs ont étudié les médias lorsqu'ils sont en prise avec un contexte de violence. Une expérience qui les conduit à nuancer la position de Daniel Dayan quant à sa conception de l'intentionnalité. Selon ce dernier, il y aurait une spécificité de l'information relative au Proche-Orient. Or, pour ses discutants, la spécificité ne se situe pas là où la voit le chercheur. Selon eux, elle résiderait plus largement dans le rapport que, par leur pratique – faite d'un jeu de contraintes intervenant à divers niveaux –, les journalistes entretiennent avec la guerre. En effet, lors d'événements de ce type, la violence est, certes, d'ordre humain et matériel, mais elle est également d'ordre symbolique (Wolton, 1991). Aussi l'interprétation des peurs, des souffrances ou de la misère des combattants, est-elle filtrée de façon spécifique, et pas seulement suivant le camp que chacun soutient, mais aussi pour des raisons d'ordre professionnel. À la lecture de l'ensemble, se profile l'intérêt d'engager des projets de recherche associant des perspectives complémentaires (analyse de discours, sociologie des médias). En conclusion, nous en poserons plusieurs principes liminaires.

Analyser l'information selon un point de vue critique

Jérôme Bourdon constate que, « au sein de la critique des médias, la mise en cause de la couverture du conflit israélo-palestinien occupe une place singulière, tant par son volume, son caractère identitaire que par son succès », et en donne la preuve : « Si dans une recherche sur l'internet, on associe "*biast agaisnt Israel*" avec le nom d'un grand média,

le *New York Times*, ou même l'AFP – que l'on peut trouver mises en cause sur les sites américains de surveillance des médias – les résultats tombent. Le phénomène est international ». Cette mobilisation contre les médias émane de « mondes juifs » et, dans une moindre mesure, de solidarités proisraéliennes. Cette caractéristique est à mettre en relation avec l'événement lui-même qui se révèle être « le plus couvert de tous les conflits de la planète ». Face à ce constat, on comprend qu'un chercheur tel Daniel Dayan, s'intéressant de longue date aux médias et à leurs effets, y participe. Mais, plus précisément, en quoi consiste la critique des médias formulée par ce dernier ?

Examinant l'information relative au conflit israélo-palestinien durant la seconde Intifada, Daniel Dayan (2005 : 196) parle d'une guerre à laquelle les journalistes français se seraient livrés contre les Israéliens, « quotidiennement confirmés dans un rôle de “monstres de la Méditerranée” ». D'où cette remarque : « J'ai commencé à ne plus comprendre le sens que les journalistes, pourtant renommés, pouvaient donner à la notion d'information » (*ibid.*). Aussi parle-t-il de « l'émergence d'une “novlangue”, d'un vocabulaire autoritaire, d'un lexique visuel et verbal à la fois récurrent et tyrannique » (*ibid.*). À l'appui de sa thèse, l'invocation de mots ou expressions s'éloignant de leur usage courant, qu'il qualifie comme étant teintés de « laxismes et [de] dérapages, [d'] euphémismes et [de] diabolisations » (*ibid.* : 200). Ainsi en est-il de l'Esplanade des Mosquées, désignée « troisième lieu saint de l'Islam », et dont le chercheur explique que, certes, elle est ceci, mais qu'elle est aussi « le “Mont du Temple” et, incidemment, le seul lieu saint du judaïsme » (*ibid.* : 198). Il en est de même de cette frontière tracée entre l'antisionisme et l'antisémitisme, le premier paré de vertus positives, contrairement au second, sans considération pour les spécificités historiques qui fondent chacune de ces notions, ni pour celles concernant les différents sionismes que l'on peut repérer ; ou encore de l'accusation d'« apartheid » à l'encontre d'Israël. Selon le chercheur, tout ceci relèverait de l'incantation : « À défaut de prouver des accusations dans les faits, on en fournit la preuve par le vocabulaire » (*ibid.* : 199). Ce sont donc à la fois le récit et ses langages (paroles, images) qui l'intéressent, sachant que tous puisent aux racines de croyances naïves circulant au sein des sociétés, si bien qu'il compare celles-ci à des religions d'autant plus « dangereuses » qu'elles s'ignorent. En résulte, selon lui, une instrumentalisation – en un sens et paradoxalement « innocente » car partagée – des victimes palestiniennes et de leur souffrance, et vis-à-vis desquelles se constitue une forme de piété. À ce sujet, Daniel Dayan évoque deux sortes de pathologie de la lisibilité qui brouillent la compréhension d'un événement ; la première – *obfuscation* – consistant à créer de l'illisibilité où, par un effet de montage, sont intervertis cause et effet ; la seconde –

détournement – où se met en place une lisibilité fallacieuse. D'un point de vue théorique, pour comprendre ces aménagements du réel, Daniel Dayan les place dans une pragmatique de la monstration. S'appuyant sur la théorie des « performatifs » de John L. Austin, il explique qu'il n'y a pas de « degré zéro » (*ibid.* : 207) de la monstration. Ce qui est montré a un sens et correspond à une intention. Et d'invoquer le sociologue néerlandais, Abram de Swaan (2004, *in* : Dayan, 2005 : 201), qui écrit : « Critiquer Israël n'est pas facile pour un Européen. Il y a toujours une hésitation à surmonter. Mais, une fois que l'on a fait le premier pas, un soulagement se manifeste soudain. Les accusations se déchaînent. Leur rythme se précipite. L'anti-israélisme déclenche l'enthousiasme ». À lire Daniel Dayan, il semblerait que, lors de la seconde Intifada, les médias français se soient affranchis de cette hésitation, prenant ouvertement fait et cause pour les Palestiniens.

Le chercheur l'assume : ses propos sont normatifs. Mais, comme l'écrit Roselyne Koren, cette prise de position « ne va pas de soi dans le domaine de la recherche scientifique. [...] les chercheurs doivent, selon la *doxa* dominante, s'abstenir d'énoncer des jugements de valeur ou de traverser la frontière entre le territoire de l'observateur analyste et celui de l'acteur ». Toutefois, il est manifeste que Daniel Dayan se positionne pleinement sur le terrain de la polémique, tant dans le fond que dans le ton, déjà par le vocabulaire qu'il utilise et qui relève du « lexique axiologique ». Loin de prendre parti pour une position normative ou non, Roselyne Koren énonce les difficultés auxquelles est confrontée toute description du discours dont il est d'usage de penser qu'elle se doit d'adopter un principe de neutralité. Aussi, à travers une série de questions, propose-t-elle une voie médiane : « Pourquoi ne pas prévoir qu'il peut y avoir des cas où le chercheur s'autoriserait à énoncer ponctuellement une position éthique, sans pour autant renoncer à l'idéal scientifique de neutralité ? Pourquoi ne pourrait-on envisager que l'impartialité absolue est une option et non pas l'unique position valide ? ». Selon la chercheuse, le problème n'est donc pas la position normative de Daniel Dayan, ses choix en étant explicitement argumentés ; il réside plutôt dans ces moments « où la frontière entre description scientifique et condamnation polémique s'estompe ».

C'est aussi cet aspect que pointe Marc Lits. Il le fait en mettant en regard le travail du journaliste – dont nous aurions tous fait l'expérience qu'il ne peut être neutre – et celui du scientifique dont la position interfère avec l'observation, aussi rigoureuse soit cette dernière. Pour en attester, il fait un détour par les débats qui ont accompagné l'affaire Dutroux et sur lesquels l'ORM s'est penché. En dépit des sollicitations, l'Observatoire s'est refusé d'intervenir dans ces débats parce que le sujet était si passionnel, que « la position consistant à y appliquer un regard d'analyse

distancié semblait presque blasphématoire face à une opinion publique submergée par l'émotionnel ». Ce qui ne signifie aucunement que le chercheur n'a aucune légitimité à s'engager dans l'espace public, mais qu'il doit le faire en conciliant rigueur scientifique et vigilance démocratique : « Il reste alors, dans ces situations délicates où l'habituelle distance de l'observateur ne va pas de soi, à baliser les conditions auxquelles la participation au débat repose encore sur des analyses fondées sur des principes théoriques dûment argumentés ou des analyses empiriques appuyées sur des données vérifiables, voire sur ces deux volets du travail scientifique, et ne relève pas d'un simple engagement militant ». Et Marc Lits de noter un écart entre une intervention fondée sur des compétences avérées en analyse des médias, et un point de vue militant, consistant à défendre une thèse : « Si on peut accepter qu'un chercheur sensible aux enjeux du conflit israélo-palestinien fasse état de ses réactions personnelles, et les publie même dans des cartes blanches dans différents médias, ce qui relève de sa liberté personnelle, on accepte moins facilement ce passage de l'essai d'humeur à ce qui veut ensuite se faire passer pour analyse scientifique ».

Soucieux lui aussi de comprendre les ressorts de l'objectivité en sciences sociales, Patrick Charaudeau pose la question de savoir quelle position le chercheur « doit adopter lorsqu'il analyse des faits sociaux ». Comparant l'analyse produite par un chercheur et celle par un journaliste, il suggère que, travaillant sur une temporalité longue et sollicitant des outils que d'autres peuvent vérifier, le chercheur « tient le discours de l'hypothèse et des possibles interprétatifs » tandis que le journaliste « tient un discours d'affirmation ». D'où l'idée selon laquelle le chercheur « n'a pas à avoir de jugement *a priori* sur ce fonctionnement. [...] Il n'a pas à prendre une posture de dénonciateur parce que c'est déjà engager un point de vue qui orientera par avance ses travaux ». D'où aussi cette question laissée sans réponse : « Pour ce qui concerne le problème de l'information sur le conflit israélo-palestinien quel point de vue aurait la meilleure garantie d'objectivité : celui d'un Juif, celui d'un Arabe ou celui d'un point de vue extérieur ? ». Indirectement, Arnaud Mercier répond à Patrick Charaudeau lorsqu'il écrit : « Sans doute parce que nous n'éprouvons pas avec la même sensibilité et intensité que l'auteur [Daniel Dayan], une identification aux acteurs du conflit israélo-palestinien, dans les territoires occupés ? ou en Cisjordanie ou en Judée Samarie, il est difficile de suivre jusqu'au bout sa plaidoirie visant à dénoncer ceux qui ternissent indûment (voire systématiquement) l'image d'Israël, car "une guerre sans fin semble s'être livrée contre les Israéliens" ».

Tout en reconnaissant à Daniel Dayan les qualités requises pour analyser les médias d'un point de vue critique, les contributeurs de ces « Échanges » semblent mettre ce dernier en garde contre un discours

qui, par certains aspects, dériverait vers des propos accusatoires, certes pour une part fondés sur un travail rigoureux, mais aussi motivés, pour une autre, par une relation plus personnelle à ce conflit. Peut-être est-ce là une clé permettant de comprendre pourquoi Daniel Dayan envisage les erreurs des journalistes selon les termes de l'intentionnalité. Si les auteurs sont en désaccord avec cette interprétation, c'est au regard des travaux qu'ils ont menés (songeons, par exemple, à Patrick Charaudeau qui théorise les effets « visés », « possibles » et « produits », en proposant les méthodes afférentes) et qui les conduisent à évoquer les contraintes pesant sur l'information, contraintes dont ils expliquent qu'elles dépassent la question de la manipulation.

Les journalistes en situation

Selon Jérôme Bourdon, « l'argument le plus fort de la critique proisraélienne porte sur l'erreur. Simplement parce que l'erreur n'appelle pas la réfutation ou le débat [...], mais le correctif, ou l'excuse. Le propalestinien aura têt fait de répliquer qu'il y a aussi des erreurs proisraéliennes. Mais les exemples cités par les propalestiniens concernent les biais, ou des questions d'interprétation, et donc se laissent réfuter ». Plus loin, il ajoute que « les erreurs dûment constatées vont le plus souvent, sinon toujours, dans le sens de la victimisation des Palestiniens ». Il cite deux exemples d'erreurs dont nous retiendrons celui de la photographie d'un jeune homme au visage ensanglanté, désigné par le quotidien *Libération* comme étant un Palestinien pris à partie par un policier israélien. En fait, il s'agissait d'un juif américain que le policier cherchait à protéger de la menace de manifestants palestiniens. Pour le chercheur, cette erreur est la marque d'une empathie pour le faible, pour les critiques, celle d'une « tendance générale au "compassionnisme" vis-à-vis des Palestiniens ». Dans ce type d'erreur, comme dans celles concernant le vocabulaire employé, Jérôme Bourdon entrevoit un préalable qui est l'« histoire des sensibilités imbriquées des groupes sociaux reliés par les textes médiatiques ». Et d'invoquer à ce sujet le hiatus entre une écriture journalistique qui serait « faussement universelle », s'adressant à un public « faussement homogène ». En effet : « Le public lit non seulement pour connaître (version officielle partagée au fond par les médias et leurs publics), mais aussi pour reconnaître et se reconnaître, et ceci de façon croissante, alors que les appartenances collectives sont fragilisées ». Un détour par l'histoire lui permet d'expliquer que, jusqu'en 1967, la presse et l'opinion occidentales étaient pro-israéliennes, Israël ayant réussi à exporter le « mythe » sioniste. Un premier changement interviendra une première fois, en 1967, avec la guerre des six jours et la mise en cause d'Israël qui s'ensuivit ; un second, en 1982, avec la guerre au Liban. Sa

démonstration a pour intérêt d'inscrire le méso-niveau de la critique dans un ensemble où interviennent des considérations relevant d'un macro-niveau, lié à l'histoire, et des contraintes relatives au micro-niveau des dispositifs médiatiques (Walter, 2005). Si Patrick Charaudeau ne prend pas aussi frontalement en charge cette question, il parle lui aussi de ce que recouvre – d'un point de vue historique – l'antisémitisme en France, qu'il considère comme inscrit « dans le conscient ou l'inconscient collectif français », et l'anti-arabisme, plus récent, « qui se caractériserait par un rapport de supériorité des Français vis-à-vis des Arabes ». Le tout créerait des « écrans de fumée qui empêche[raie]nt de voir certaines réalités » et favoriseraient la formation d'amalgames. C'est à deux titres que ces considérations sont importantes : d'une part, elles permettent de ne pas isoler le propos des journalistes du cadre dans lequel ils opèrent ; d'autre part, elles situent la critique de Daniel Dayan dans un ensemble plus vaste.

Mais d'autres considérations sont également développées qui, toutes, contextualisent les fautes et raccourcis dont les journalistes peuvent être responsables : elles concernent tant les contraintes relatives à l'écriture que celles liées au dispositif professionnel. D'ailleurs, à leur sujet, Arnaud Mercier préfère – à l'instar de François Heinderyckx (2003) – le terme de malinformation à celui de désinformation, – un choix qu'il revendique d'emblée dans le titre de sa contribution – considérant que « l'aptitude à dresser un catalogue de divers errements de journalistes sur un corpus partiel ne peut [...] suffire à accréditer la thèse globale d'une guerre menée contre Israël dans les médias ». Quant aux « *leitmotifs* lexicaux », il les perçoit comme des représentations stéréotypées qui, par facilité, voire par ignorance, sont indifféremment utilisés pour rendre compte d'un type d'événement particulier, mais aussi pour rendre compte de réalités changeantes. Aussi se révèlent-elles parfois en décalage avec ce qu'elles sont censées décrire, tel le terme d'« apartheid » désignant la société israélienne et qu'Arnaud Mercier juge comme étant un « non-sens » : « Certes, depuis plusieurs mois, Israël construit un mur de séparation avec les territoires où vivent les Palestiniens, mais pour autant, il n'existe aucune ségrégation raciale institutionnalisée ».

Quant à l'emphase qui, pour Daniel Dayan, constituerait une autre dérive du discours journalistique, pour Arnaud Mercier, elle n'est pas spécifique à ce conflit. Elle est constitutive du travail journalistique, contraint de jouer sur la singularisation et la mise en spectacle. Pour Roselyne Koren aussi, elle est une constante du discours informationnel – en temps de guerre, mais pas seulement –, et se révèle efficace pour présenter l'événement selon « une rhétorique dichotomique qui divise les hommes en deux camps ». Comme le

rappelle Jérôme Bourdon, il faut savoir que, si les médias ne sont pas objectifs, ils prétendent néanmoins à l'être, et « proposent, au moins stylistiquement, un discours qui se donne pour compte rendu du monde ». Ceci avec d'autant plus de conviction que le texte médiatique s'écrit « à la troisième personne », les marques de sa fabrication s'estompant dans le récit. Ce qui, évidemment favorise un discours d'autorité et de vérité, les journalistes se devant, vis-à-vis des lecteurs, taire leurs doutes et hésitations. En croisant ces données à un type récurrent de récit journalistique qui engage à la compassion, on en arrive à ce que Roselyne Koren met en évidence : « L'appel à la pitié pour le "faible" et l'incitation à la dénonciation du "fort" jouent un rôle crucial dans l'orchestration de l'information spectacle et de ses enjeux sensationnalistes mercantiles », l'un des avatars de ce que Patrick Charaudeau nomme des « imaginaires sociodiscursifs ». Si Arnaud Mercier confirme que la « défense des petits contre les gros est un "grand récit" communément mobilisé » et qui, dans le conflit israélo-palestinien, trouve matière à son développement – chars et avions de combat contre pierres et attentats suicides » –, il suggère que cette propension des journalistes français « à se poser en donneur de leçon » peut s'expliquer par « les expériences malheureuses des guerres d'Indochine et d'Algérie ». Peut-être les Palestiniens leur rappellent-ils les colonisés de la France d'hier, et les défendre réparerait en quelque sorte les errements de l'histoire ? Pour autant, il ajoute que l'analyse d'un vaste corpus pourrait modifier la thèse selon laquelle la presse prendrait fait et cause pour un des camps, les journalistes pouvant s'emballer, selon les circonstances, pour l'un ou pour l'autre.

Conclusion

Lorsqu'Arnaud Mercier suggère de travailler sur de vastes corpus, c'est avec l'objectif de s'abstraire de considérations par trop conjoncturelles qui pourraient nuire à la pertinence de l'analyse. C'est aussi ce que suggère Marc Lits quand il dit juger nécessaire « de s'appuyer sur des données statistiques reposant sur une analyse de corpus définie de manière rigoureuse ». Ainsi défendre une position critique vis-à-vis des médias, tout en l'inscrivant dans un cadre scientifique, a-t-il un coût, celui de la contestation des conclusions proposées ; et un prix, celui de devoir présenter les termes et conditions de l'analyse de la façon la plus stricte qui soit. L'un des problèmes que pose l'étude d'un corpus circonscrit est de voir la période à laquelle il correspond comme un moment spécifique de l'histoire des médias. Ceci est manifeste dans la réponse de Roselyne Koren à Daniel Dayan. Entre autres thèses, ce dernier défendait celle selon laquelle le discours des médias français, pendant la seconde Intifada, était pour le moins spécifique, avec,

néanmoins, une répétition générale, dans les années 70-80, c'est-à-dire à l'occasion des massacres de Sabra et Chatila. Or, Roselyne Koren ayant travaillé sur un corpus antérieur – la presse des années 80 –, met en évidence certains des traits repérés par Daniel Dayan, notamment l'adoption d'une logique de l'inversion. À ce sujet, elle explique que, « dans les procédures interactionnelles », la force de l'amalgame réside en « son aptitude à couper le souffle, à déstabiliser l'opinion publique en recourant à des rapprochements provocateurs, mais troublants, qui exhibent les apparences sidérantes de l'évidence ». À l'instar de Jérôme Bourdon, rappelons ce *topos*, apparu dès les années 50, « comment un peuple qui a tant souffert peut-il à son tour infliger, etc. ». Aussi voit-on qu'à une même hypothèse, les chercheurs proposent des conclusions différentes, du fait d'une centration de l'analyse sur une séquence temporelle différente.

Et pour ajouter à la complexité, Jérôme Bourdon, toujours en replaçant les événements dans une perspective diachronique, donne des clés de lecture pour appréhender ce qui se joue dans la relation à Israël avec la seconde Intifada. Selon ce dernier, cet événement « va entraîner un bouleversement de l'image d'Israël, coïncider avec – ou libérer ? – un réveil de l'antisémitisme, et, mesurée notamment dans les sondages de la Commission consultative des droits de l'homme en 2000 et 2001, une relative "libération de la parole antisémite" ». Les médias s'inscriront dans ce mouvement qui, lui-même, prend place dans un enchaînement dont Jérôme Bourdon aide à comprendre les ressorts.

Autre point. Si l'intentionnalité des médias est ce qui peut fonder le discours des acteurs, elle peut aussi être à la base d'un travail de type scientifique. Ainsi les précisions que donne Marc Lits sur les motivations qui sont au fondement de l'étude qu'il a menée sur la presse juive et française sur le conflit israélo-palestinien se révèlent-elles particulièrement intéressantes. Ce sont des personnes de la communauté juive qui lui ont demandé de produire cette analyse afin « de fournir une analyse critique de ces choix lexicaux marqués idéologiquement ». Ses résultats ne confirment pas les objectifs de départ, loin s'en faut : « Ainsi, au fil des quatre années, constate-t-on que les journaux sont d'une grande prudence dans l'usage des termes qui désignent les protagonistes du conflit israélo-palestinien. Ils savent qu'une partie de leurs lecteurs est très sensible à ce conflit, et que ceux-ci se manifestent souvent et énergiquement pour dénoncer toute affirmation qui apparaîtrait malvenue. [...] Ceci explique que, sur l'ensemble du corpus analysé, les termes connotés négativement sont extrêmement rares et ne peuvent en aucun cas être significatifs pour apprécier si une des parties est désignée négativement ». Au regard de ceci, se profile l'idée que, sur des sujets sensibles tel le conflit israélo-

palestinien, la prise en compte des motivations intervenant dans un projet de recherche peut conduire à nuancer certains résultats. La suite dans la dixième livraison de *Questions de communication*.

Références

- Bourdon J., 1994, *Haute-Fidélité. Pouvoir et télévision 1935-1994*, Paris, Éd. Le Seuil.
- 2006, « Le lieu de la critique », *Questions de communication*, 9, pp. 163-180.
- Charaudeau P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- 1997, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, INA/Nathan.
- 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles/Paris, De Boeck/Ina.
- 2006, « Réplique : quelle vérité pour les médias ? Quelle vérité pour le chercheur ? », *Questions de communication*, 9, pp. 181-194.
- Charaudeau P., Lochard G., Soulages J.-Cl., Fernandez M., Croll A., 2001, *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité ?*, Bruxelles/Paris, De Boeck/Ina.
- Charon J.-M., Mercier A., dirs, 2003, *Armes de communication massive. Informations de guerre en Irak : 1991-2003*, Paris, CNRS Éd.
- Dayan D., 2005, « Pour une critique des médias », *Questions de communication*, 8, pp. 195-222.
- Fleury B., 1995, *Cinéma et culpabilité en Allemagne : 1945-1990*, Perpignan, Institut Jean Vigo.
- 2000, *Mémoire d'Algérie et télévision française : 1962-1992*, Paris, Éd. L'Harmattan/INA.
- Heinderyckx Fr., 2003, *La malinformation. Plaidoyer pour une refondation de l'information*, Bruxelles, Éd. Labor.
- Koren R., 1995, « Concerning an "argumentativ monster" : the perverted analogy in French Journalistic discourse », *Reconstruction and Application, Sic sat*, University of Amsterdam Press, 1995, pp. 543-552.
- 1996, *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- 1997, « L'argumentaire de l'un dans le regard de l'autre. Le jeu des dénominations », *Mots. Les langages du politique*, 50, pp.104-106.
- 2006, « Quels risques pour quelles prises de position "normatives" », *Questions de communication*, 9, pp. 195-205.
- Lemieux C., 2000, *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié.
- Lits M., 2006, « La position du chercheur impliqué », *Questions de communication*, 9, p. 207-220.

- Lits M., Sepulchre S., 2005, *Analyse comparée de la presse belge et française sur le conflit israélo-palestinien. Période 2001-2004*, UCL/ORM, 2 vol., non publié.
- Mercier A., 1996, *Le journal télévisé*, Paris, Presses de Sciences Po.
- 2006, « Journalistes et conflit israélo-palestinien : malinformation, mais pas forcément désinformation », *Questions de communication*, 9, pp. 221-136.
- Pedon É., Walter J., dirs, 2002, « Les médias et les guerres en ex-Yougoslavie. Débats, théories, méthodes », *Questions de communication*, 1, pp. 3-96.
- Walter J., 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France.
- Wolton D., 1991, *War Game. L'information et la guerre*, Paris, Flammarion.